

Tout savoir sur

les Maisons des Saisonniers

A decorative graphic consisting of several overlapping circles in orange, yellow, and pink, positioned to the right of the main title.

(mais aussi : les maisons de la saisonnalité, les espaces saisonniers, les points relais saison, les maisons du travail saisonnier, les structures locales d'accueil... et autres espaces d'information et d'accueil des saisonniers !)



Les informations qui suivent sont le fruit d'une journée d'études qui s'est déroulée le 27 novembre 2007 à Chambéry (Savoie).

Cette journée a bénéficié du soutien de la Direction du Tourisme (Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi) et de la Région Rhône-Alpes.

Rhône-Alpes Région



Depuis 1991, une trentaine de "maisons des saisonniers" ont vu le jour en France, d'abord dans les Alpes puis dans d'autres massifs et sur le littoral. De nouveaux projets émergent tous les ans.

Ces structures ou ces services d'accueil et d'information portent rarement le nom de "maisons des saisonniers" mais forment un réseau informel d'espaces saisonniers, maisons de la saisonnalité, points d'accueil saisonnier...

C'est pour vous les présenter que nous avons conçu ce guide !

En théorie tout y est : les noms, les dates et les numéros de téléphone. Sans oublier une carte en couleurs et même un "cahier des charges" élaboré en commun...

Mais si vous avez un doute ou une question, n'hésitez pas à nous contacter :

PERIPL
97 A avenue de Genève
74000 Annecy
04 50 67 57 05
messages@peripl.org

→ Etre saisonnier, qu'est-ce que ça veut dire ?

A priori, seul un emploi, et non une personne, peut être qualifié de saisonnier. Or la saison, c'est une activité "limitée dans le temps, normalement appelée à se répéter tous les ans à la même période, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs" (Art. R.171-3-1 du Code de la Sécurité Sociale).

Sans plus de précisions, **est saisonnier ou saisonnière toute personne qui exerce un emploi saisonnier**, de quelques jours ou de plusieurs mois, régulièrement ou une seule fois dans sa vie, en CDD saisonnier ou en intérim... Sans oublier les travailleurs indépendants : moniteurs de ski bien sûr, mais aussi professeurs de canoë ou plagistes !

On dénombre plus de 800 000 saisonniers en agriculture, et plus de 420 000 dans le tourisme, mais d'autres secteurs sont aussi concernés, comme le bâtiment ou l'agro-alimentaire.

→ Etre saisonnier, c'est facile ?

Le travail en saison est très souvent synonyme de mobilité (comment se rendre sur place ? où loger pendant le temps de la saison ?) voire de complexité administrative (à qui s'adresser pour une formation ? où déclarer son médecin traitant ?). **Il faut donc parvenir à s'organiser...**

Mais la saison n'est pas toujours synonyme de difficultés, au contraire ! Si le rythme de travail est intense, l'ambiance est souvent festive, et l'expérience acquise peut devenir un bon tremplin professionnel. Sans compter que l'alternance des saisons peut être un choix de vie...

→ La saison, ça ne concerne que les saisonniers ?

Comment recruter massivement, pour une courte durée, sur un petit territoire, du personnel qualifié et motivé dans des secteurs en tension ? **L'enjeu est de taille pour les territoires ruraux et/ou touristiques**, dont la bonne santé économique repose essentiellement sur des activités saisonnières.

Les entreprises, et plus largement les territoires qui les accueillent, sont directement concernés par **la saisonnalité** des activités et des emplois.

On dénombre en France 52 lieux dédiés à l'accueil et à l'information sur le travail saisonnier

A leur propos, on parle couramment de **maisons des saisonniers**. Mais ce terme, qui n'a aucune valeur juridique, est rarement utilisé par ces lieux d'accueil eux-mêmes.

Sur les **52 lieux d'accueil recensés**, seuls **5 portent le nom de maison des saisonniers**.

On dénombre ainsi :

- des Points d'Accueil Saisonnier ou des Points Relais Saison,
- des Espaces Saisonniers,
- des Maisons des Saisonniers ou du Saisonnier,
- des Maisons des Saisonnalités ou de la Saisonnalité,
- des Maisons du Travail Saisonnier,
- un Bureau d'Information des Saisonniers,
- un Espace Emploi Formation,
- un Guichet Initiatives Pluriactivité Emploi !

Ces lieux d'accueil sont portés par **24 structures différentes** :

- 11 communes ou intercommunalités
- 5 Maisons de l'Emploi
- 3 Missions Locales Jeunes
- 2 associations
- 1 centre de formation
- 1 Espace Rural Emploi Formation
- 1 Bureau d'Information Jeunesse

Ces structures ont rarement pour seule vocation de travailler sur le thème de la saisonnalité, et traitent le plus souvent d'autres thématiques liées à l'emploi ou à la jeunesse. C'est pourquoi **seuls 17 de ces lieux d'accueil sont dédiés uniquement à l'accueil et à l'information sur le travail saisonnier**.

Ces lieux se définissent donc par leur fonction (et leur public) plutôt que par leur statut juridique ou leur nom.

Il ne faut pas confondre une maison des saisonniers avec un foyer-logement pour les saisonniers !

Un peu d'histoire...

Une histoire récente et mouvementée

Ces lieux sont généralement de création récente. En moyenne, ils ont **moins de 6 ans d'existence...**

Le premier lieu d'accueil est né en Savoie en **1991**, dans la station des Ménuires, suivi bientôt par Barcelonnette (04) en **1995**, puis Val-Thorens (73), Tignes (73) et Saint-Lary Soulan (65) en **1996**, enfin Vallon-Pont-d'Arc (07) en **1999**.

Mais c'est le début des années 2000 qui a marqué une **accélération des créations**, avec 17 nouveaux lieux d'accueil et un réseau de 25 points d'information créés **entre 2000 et 2004**, dans les Alpes mais aussi dans les Pyrénées, en Dordogne et sur la Côte Atlantique ou Méditerranéenne.

Depuis, les créations se sont poursuivies, à Lourdes (65) en **2005**, aux Deux Alpes (38), à Megève et Chamonix (74) ou encore Porto Vecchio (2A) en **2006**.

A chaque fois, la création d'un lieu d'accueil et d'information sur la saisonnalité répond à des besoins locaux, et prend une forme particulière pour y répondre.

Certains lieux n'ont pas passé le cap des 5 ans, comme la Maison de la Saisonnalité du Pays de Cornouailles (29) ou le Guichet Initiatives Pluriactivité, Emploi et Travail Saisonnier d'Ax-les-Thermes (09).

D'autres ont changé de nom après leur création, le plus souvent suite à une évolution structurelle : passage de relais vers une nouvelle structure (mission locale ou maison de l'emploi), fusion de services, pérennisation d'un dispositif expérimental...

L'histoire n'est pas finie !
De nouveaux projets sont en cours de réflexion dans le Pas-de-Calais, en Haute-Corse, dans les Alpes-Maritimes, les Landes ou encore en Savoie...

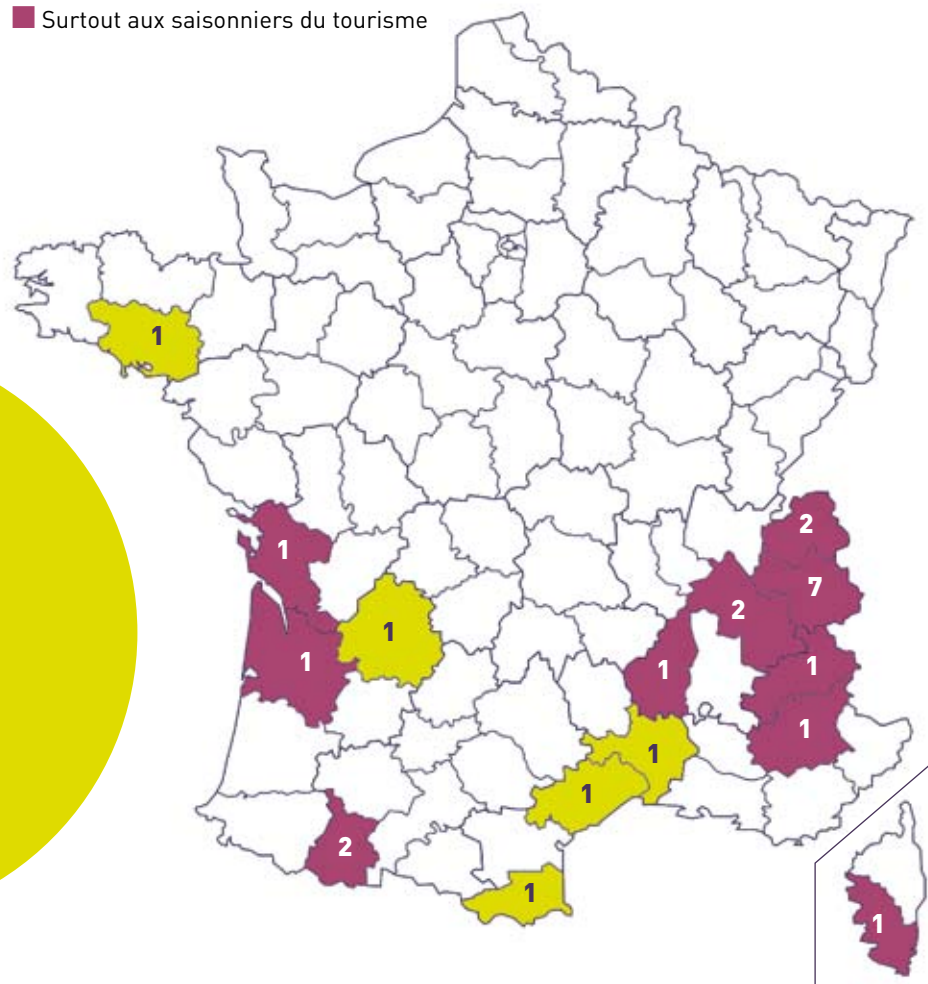
...et de géographie !

Une implantation fortement liée au tourisme

Sur cette carte figure le nombre de structures présentes dans chaque département.

Ces structures s'adressent :

- Aux saisonniers agricoles et du tourisme
- Surtout aux saisonniers du tourisme



Dans les Alpes

04 - Point Accueil Saisonnier (Barcelonnette)
04 92 80 71 30 - agiral@cbe-parpaillon.com

05 - Maison des Saisonniers du Briançonnais (Serre-Chevalier)
04 92 24 70 80 - www.ccbrianconnais.fr/saisonniers.html

38 - Espace Saisonnier des Deux Alpes
04 76 79 08 65 - www.les2alpes.com (Info Station)

38 - Maison des Services Publics et des Saisonniers (Bourg d'Oisans)
04 76 80 02 66 - geado@wanadoo.fr

73 - Réseau de 25 Points Relais Saisons (Vallée de la Maurienne)
04 79 64 48 99 - www.maurienne.fr/maurienne-relais-saisons.asp

73 - Espace Saisonniers des Arcs - 04 79 07 01 35
www.ville-bourg-saint-maurice.fr/vivre-maison-saisonniers.htm

73 - Espace Emploi Formation de Courchevel
04 79 00 01 01 - www.mairie-courchevel.com

73 - Espace Saisonniers de La Plagne
04 79 09 20 85 - saisonniers.laplagne@wanadoo.fr

73 - Espace Saisonniers des Ménuires
04 79 00 23 20 - <http://emploi.mairie-smb.com>

73 - Espace Saisonniers de Tignes
04 79 40 09 89 - www.mairie-tignes.fr (Saisonniers)

73 - Espace Saisonniers de Val d'Isère
04 79 06 84 78 - www.association-vievaldis.org

73 - Espace Saisonniers de Val-Thorens
04 79 00 22 11 - <http://emploi.mairie-smb.com>

74 - Points d'Accueil des Saisonniers (PAS) du Chablais
A Morzine : 04 50 92 07 23 - A Châtel : 04 50 81 06 56
saisonnierchablais@orange.fr

74 - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
A Megève : 04 50 58 75 34 - A Chamonix : 04 50 53 12 24
petitguyot@maison-emploi.com

Dans les Pyrénées

65 - Bureau d'Information des Saisonniers (Lourdes)
05 62 94 48 81 - bureaudessaisonniers@orange.fr

65 - Guichet Initiatives Pluriactivité Emploi (GIPE) (Saint-Lary Soulan)
05 62 40 08 14 - www.perenne.org

66 - Maison du Saisonnier en Pyrénées Roussillon (Perpignan)
04 68 35 34 34 - www.maison-du-saisonnier.com

Sur le littoral atlantique

17 - Maison des Saisonniers et de l'Information Jeunesse (Royan)
05 46 06 60 70 - www.ml-pays-royannais.com (Maison des Saisonniers)

33 - Maison des Saisonniers du Bassin d'Arcachon (La Teste de Buch)
0 820 890 298 - www.saisonniers-bassin-arcachon.com

56 - Maison de l'Emploi et des Saisonnalités du Pays d'Auray (Auray)
02 97 59 60 23 - saisonnalites.auray@orange.fr

Sur le littoral méditerranéen

2A - Maison de l'Emploi et des Saisonniers du Sud de la Corse (Porto Vecchio)
04 95 72 09 68 - mde-sudcorse@orange.fr

30 - Maison du Travail Saisonnier Terre de Camargue (Aigues-Mortes)
04 66 53 61 38 - mts.aiguesmortes@terredecamargue.fr
Antenne du Grau du Roi : 04 66 53 64 23 - mts2@terredecamargue.fr

34 - Maison du Travail Saisonnier Hérault Méditerranée (Cap d'Agde)
04 67 32 82 80 - accueil.mts@agglohm.org

Ailleurs en France

07 - Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale (Vallon-Pont-d'Arc)
04 75 88 17 44 - maison.saisonnalite@wanadoo.fr

24 - Espace des Saisonniers en Périgord Noir (Sarlat)
0 800 800 379 - www.mdepn.com (Espace Saisonnier)

A quoi ça sert ?

Un public qui tend à s'élargir

Ces lieux s'adressent :

- toujours aux **salariés saisonniers** et aux "**candidats à la saison**";
- souvent aux **employeurs** de personnel saisonnier ;
- parfois aux **indépendants** dont l'activité est saisonnière, voire à **toutes les personnes vivant sur le territoire**, et vivant donc au rythme de la saisonnalité (en station de montagne).

Enfin, tous ces lieux sont régulièrement sollicités par des élus, chercheurs, journalistes, centres de ressources... pour leur expertise en matière de saisonnalité.

Les saisonniers sont accueillis toute l'année !

Sur les 52 lieux d'accueil recensés, seuls 5 ne sont ouverts au public que le temps de la saison d'hiver et/ou d'été.

Des missions transversales

Emploi, formation, logement, santé... **en saison, tout est lié !**
Comment par exemple, décrocher un entretien d'embauche si on ne peut pas se rendre sur place ? Ou conserver une bonne santé dans un logement de mauvaise qualité ?

Ces lieux sont d'abord des espaces d'accueil, qui fournissent :

- un **accueil physique et téléphonique** ;
- une **première information** (guides, plaquettes...);
- une **écoute et un accompagnement personnalisé** du public, orienté si besoin vers un organisme approprié, en fonction du problème ou du projet abordé.

Ils proposent :

- **toujours de l'information** : réponse aux questions, mise à disposition et/ou création d'une documentation adaptée...
- **souvent des services ou des actions spécifiques** : aucun des lieux d'accueil recensés ne se contente d'apporter de l'information.

Des espaces de concertation et d'innovation

Ce sont des lieux d'accueil et souvent de rencontre :

- **entre les saisonniers**, ce qui permet de nouer une relation de confiance avec les personnes les plus en difficultés ;
- **entre les saisonniers et les professionnels** de la santé, de la formation, de l'emploi... qui peinent souvent à toucher ce public ;
- **entre les différents partenaires concernés par la saisonnalité** : la présence et la gestion d'un espace d'accueil crée une dynamique autour de la saisonnalité et de son développement (durable).

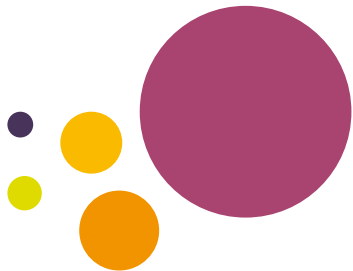
L'emploi au premier plan...

Tous les lieux recensés proposent a minima de l'information sur le marché de l'emploi local, voire le recueil de CV et d'offres d'emplois, l'accompagnement à la recherche d'emploi... Mais leur engagement va souvent plus loin, avec :

- souvent la participation ou l'organisation de **forums de l'emploi** ;
- parfois **l'accompagnement à la mobilité mer-montagne** ;
- voire un programme de **maillage d'emplois saisonniers** pour construire des parcours professionnels à l'année sur le territoire.

Quelques initiatives dans d'autres domaines

- **Formation** : création d'une formation préalable à l'embauche, accueil de formations à distance, montage des dossiers...
- **Dialogue social** : accueil de facilitateurs ou de médiateurs du travail saisonnier, mise en place d'une charte de l'emploi saisonnier...
- **Santé et protection sociale** : permanences de professionnels, journées d'information et de prévention, guichet unique d'information sur la sécurité sociale...
- **Logement** : bourses aux logements, mobilisation du parc privé...
- **Culture** : gestion d'une bibliothèque, organisation de soirées en saison ou animation d'une troupe de théâtre amateur...
- **Conditions de vie en saison** : carte de réduction pour les commerces de la station, bourse aux vêtements...



Une grande famille...

Des collaborations peu structurées mais nombreuses

Au fil des ans, des liens se sont développés, grâce à :

- **des partenariats ponctuels**, par exemple dans le cadre d'un d'accompagnement à la mobilité mer-montagne ;
- **des rencontres régulières**, comme :
 - les **Séminaires sur la santé des saisonniers** organisés en 1999, 2003 et 2007 par le Pôle Ressources Saisons Santé : www.saisonsante.fr
 - les **Rencontres Nationales des Saisonniers, des Pluriactifs et de leurs partenaires**, organisées tous les ans depuis 2000 par l'Adecohd : www.adecohd.com
 - le **Forum Interrégional Alpin sur la Pluriactivité et la Saisonnalité**, organisé en 2004 et en 2006 par PERIPL : www.pluriactivite.org
 - les **Journées du Travail Saisonnier**, organisées en 2003 par la Maison du Travail Saisonnier Hérault Méditerranée (34), et en 2006 par la Maison des Saisonnalités de Royan (17)...
- **un réseau local** : les 7 lieux d'accueil (Espaces Saisonniers) de la Tarentaise, en Savoie, se sont dotés d'un "socle commun", et se rencontrent très régulièrement.

Une association récente, ouverte à tous

L'Association des Lieux d'Accueil des Travailleurs Saisonniers (ALATRAS) est née officiellement en novembre 2007. Elle s'adresse aux :

- **Structures Locales d'Accueil (SLA)** qui ont pour mission d'accueillir et d'informer les saisonniers d'un territoire ;
- **collectivités, associations et autres personnes morales** qui souhaitent développer des actions en faveur des saisonniers ;
- **particuliers** qui se sentent concernés (notamment les saisonniers).

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- **la mise en réseau** des acteurs, pour apprendre à se connaître, échanger et s'entraider (mutualisation des outils et des savoir-faire) ;
- **une meilleure visibilité** des actions entreprises, pour valoriser les lieux d'accueil des saisonniers ;
- **un travail de lobbying**, pour devenir force de propositions auprès des instances gouvernementales et parlementaires.

Association ALATRAS :
04 92 25 54 98 - www.alatras.fr

Et si on allait plus loin ?

Une journée de réflexion qui a porté ses fruits

Avec le soutien de la Direction du Tourisme et de la Région Rhône-Alpes, PERIPL est à l'origine d'une première **journée d'études** sur les objectifs et les missions de ces "maisons des saisonniers".

Cette journée, qui s'est tenu le **mardi 27 novembre 2007** à Chambéry (Savoie), était ouverte à l'ensemble des "maisons des saisonniers" et de leurs partenaires. Une quarantaine de personnes ont participé au débat.

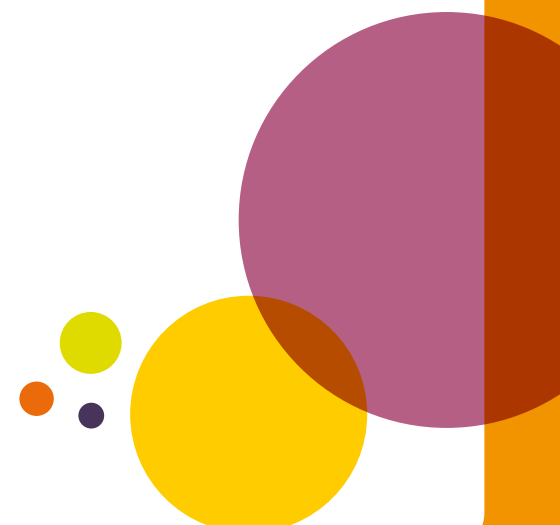
Cette rencontre avait pour ambition d'aboutir à un texte de définition commune, décrivant dans les grandes lignes les missions que s'assignent à ce jour les "maisons des saisonniers" et autres "espaces saisonniers".

Mais si l'ensemble des structures et des personnes concernées se sont accordées sur le contenu de ce "**cahier des charges**", il n'en a pas été de même pour le choix d'un nom générique.

Les structures, les services et les réseaux concernés sont en effet d'une grande diversité, qui s'explique par leur histoire, et surtout par la diversité des territoires et des problématiques rencontrées.

Pour faciliter la lecture de ce texte, nous avons choisi de conserver le terme "**Maison des Saisonniers**", en attendant mieux !

Mais le chantier reste ouvert, et le texte qui suit se présente plutôt comme une invitation à la réflexion que comme une règle de fonctionnement absolue et définitive.



Définition

Sera considérée comme une Maison des Saisonniers tout service ou toute structure, indépendamment de son statut juridique, dont le fonctionnement correspond à celui décrit ci-dessous.

Publics

Sur leur territoire, les Maisons des Saisonniers proposent leurs services à tous les acteurs de la saisonnalité, et en priorité :

- **les saisonniers** ou pluriactifs (salariés ou indépendants) et les personnes à la recherche d'un emploi saisonnier ou d'une activité saisonnière, originaires ou non du territoire ;
- **les entreprises** dont l'activité est saisonnière et **les employeurs** de personnel saisonnier sur le territoire.

Réseau d'acteurs

Les Maisons des Saisonniers travaillent en relation avec d'autres acteurs œuvrant dans le domaine de la saisonnalité : élus, partenaires sociaux, service public de l'emploi, autres organismes...

Missions principales

Les Maisons des Saisonniers favorisent le travail de leurs partenaires sans se substituer à ces derniers et ont pour **principales missions** :

- **l'accueil et l'écoute des publics**, dans un cadre convivial, neutre et confidentiel
- **la primo-information des publics** : mise à disposition d'informations (supports papiers, numériques...), orientation du public vers les partenaires adéquats
- **l'interface entre les différents acteurs de la saison** : relais d'information, mise en relation des différents acteurs et partenaires...

Elles développent **autant que possible** les missions suivantes :

- **l'aide, le soutien, voire l'accompagnement** des publics
- **l'observation et le suivi** de la saisonnalité sur le territoire...
- **la proposition, le soutien ou l'animation d'actions et d'expérimentations** menées sur le territoire en faveur de leur public
- **favoriser le dialogue social territorial** par la mise en relation des acteurs
- **une mission pédagogique auprès des acteurs du territoire**



Thèmes d'intervention

Les Maisons des Saisonniers répondent aux questions et aux différents besoins exprimés par leurs publics. Ces questions portent **notamment** sur :

- **l'emploi** : recherche d'emplois saisonniers et recrutement de personnel saisonnier, création d'activités saisonnières, recherche d'emplois ou d'activités complémentaires, pluriactivité, sécurisation des parcours...
- **la réglementation** du travail, de la protection sociale, et l'accès au droit en général
- **la qualité des emplois et des services en saison** : gestion des ressources humaines, formation et évolution des compétences
- **la formation et la qualification**
- **l'accès aux infrastructures et leur adaptation aux besoins pour améliorer la qualité de vie en saison** : logement, transports, accès aux services publics et sociaux, accès aux soins, accueil des jeunes enfants, prévention des risques, promotion de la santé physique et mentale, accès à la culture, vie de famille, lien social...

Moyens mis en œuvre

Les Maisons des Saisonniers disposent des moyens suivants :

- **une ou plusieurs personnes** en mesure d'écouter, de conseiller et d'accompagner les publics, mais aussi de développer des projets en rapport avec les besoins constatés sur le territoire ;
- une **période d'ouverture** plus large que la saison, permettant une préparation de la saison en amont, et le suivi des actions ;
- un **espace d'accueil** facile d'accès, aisément identifiable et convivial, garantissant au besoin la confidentialité des entretiens individuels, et équipé d'un matériel adéquat ;
- un **comité de pilotage partenarial** qui définit les orientations de la Maison des Saisonniers.

Aussi souvent que possible, elles adoptent une approche partenariale et travaillent en réseau.



Une affaire à suivre sur :

www.pluriactivite.org

Rubrique Saisonnalité

Contact

PERIPL

97 A avenue de Genève

74000 Annecy

04 50 67 57 05

messages@peripl.org

RhôneAlpes Région

